

Cybermenaces et Covid-19

EN CAS DE DOUTE, LA GENDARMERIE EST À VOS CÔTÉS



Votre contact local

BRIGADE numérique



Pour toute question, 24h/24, 7j/7 :
www.contacterlagendarmerie.fr/

En cas d'urgence, contactez le 17

Signalement

contenu illicite : www.internet-signalement.gouv.fr
courriel, spam ou hameçonnage : www.signal-spam.fr

Nous pouvons vous aider à lutter contre :



D'intrusion dans votre système informatique ou dans les locaux de l'entreprise

- Contactez la gendarmerie qui pourra vous conseiller et dépêcher un enquêteur spécialisé.
- Préservez les traces et indices laissés par un cambrioleur, en attendant les opérations de police technique gendarmerie.



Atteinte à l'image

- Déposez plainte à la gendarmerie pour toute tentative de chantage, ou dénigrement sur le net, notamment en cas de refus de solidarité de votre entreprise suite à un démarchage en ligne.



Attaque cyber notamment rançongiciel

- Coupez l'alimentation d'Internet, identifier les postes infectés, lancer l'anti-virus...
- Déposez plainte à la gendarmerie.



Escroquerie ou demande de virement douteux

- Déposez plainte pour toute tentative de d'escroquerie via notamment les faux ordres de virement.



#RÉPONDREPRÉSENT

